



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/AC.51/1993/L.3/Add.4
13 mai 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE DU PROGRAMME ET DE LA COORDINATION
Trente-troisième session
10-14 mai 1993 (première partie)
Point 8 de l'ordre du jour

PROJET DE RAPPORT DU COMITE SUR LES TRAVAUX DE LA PREMIERE
PARTIE DE SA TRENTE-TROISIEME SESSION

Rapporteur : M. Wolfgang STÖCKL (Allemagne)

Additif

IV. QUESTIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

D. Evaluation
(suite)

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour
les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

1. A sa 8e séance, tenue le 11 mai 1993, le Comité a examiné le rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (E/AC.51/1993/3).

Examen de la question

2. Dans sa déclaration liminaire, le représentant de l'UNRWA a noté qu'une évaluation objective du succès ou de l'échec de l'Office en ce qui concerne l'exécution de ses programmes ne pouvait pas être réalisée de façon adéquate sans tenir compte du contexte politique dans lequel l'Office fonctionnait et de la manière dont ce contexte influait sur le programme et son exécution.

3. Un certain nombre de délégations ont estimé que le rapport brossait un tableau complet de l'ensemble du programme et qu'il était, par conséquent, conforme aux critères fixés. Plusieurs délégations se sont déclarées préoccupées par le financement de l'UNRWA et ont jugé nécessaire d'élargir la base des donateurs et d'étudier des moyens qui permettraient à l'Office d'accroître sa solvabilité. Plusieurs délégations se sont déclarées préoccupées par les méthodes à utiliser dans le rapport d'évaluation approfondie. A cet égard, le Comité a examiné l'efficacité des questionnaires s'agissant d'obtenir des informations.

[4. Dans le cours du débat, on a proposé d'apporter des modifications aux propositions contenues dans les paragraphes 86 à 94 :

a) Le paragraphe 86 devrait être ainsi libellé :

Questions : [L'utilité et] le caractère approprié de... (le reste du paragraphe restant inchangé).

b) Le paragraphe 94 devrait être ainsi libellé :

Questions : L'étendue du mandat [initial] et... (le reste du paragraphe demeurant inchangé).

c) Le paragraphe 92 devrait être ainsi libellé :

Questions : Caractère approprié des pratiques et orientations générales concernant la coopération et la coordination entre les différents départements et organismes des Nations Unies et l'UNRWA [et entre l'UNRWA et les ONG], et notamment efficacité des projets communs à plusieurs organismes.]

Conclusions et recommandations

[5. Le Comité a fait siennes les recommandations figurant aux paragraphes ___ à ___ du rapport [compte tenu des modifications notées au paragraphe 4 ci-dessus].] [Le Comité a pris acte du rapport et décidé de ne pas poursuivre l'évaluation approfondie de l'UNRWA.]
